

Tarifs Municipaux 2022

1 - SERVICE FUNERAIRE

Concessions et Columbariums : Cinquantenaire	Concession de 1,00m x 2,50m	450 €
	Concession de 1,50m x 2,50m	650 €
	Concession de 2,00m x 2,50m	850 €
	Concession Columbarium (case de 4 urnes)	1000 €

2 - DROIT DE PLACE *

Commerçants ambulants (Food Truck, Stands de vente divers...) <i>(Remise de 30% pour commerçant habitant les Matelles)</i>	Tarif journalier tout emplacement hors fluide	11,00 €
	Tarif journalier tout emplacement avec fluide (-5KW/h)	15,00 €
	Tarif journalier tout emplacement avec fluide (+5Kw/h)	18,00 €
Terrasses ouvertes tout emplacement (Ex : bar brasserie, tabac presse...) <i>(Remise de 30% pour commerçant habitant les Matelles)</i>	Tarif annuel par m ² tout emplacement	20,00 €
Terrasses couvertes et fermées (Bar-brasserie...) <i>(Remise de 30% pour commerçant habitant les Matelles)</i>	Tarif annuel par m ² tout emplacement	35,00 €
Vide-greniers organisé par la mairie	Tarif journalier tout exposant par emplacement	5,00 €
Étalage occasionnel de marchandises alimentaires et objets proposés à la vente. <i>(Remise de 30% pour commerçant habitant les Matelles)</i>	Tarif journalier par mètre linéaire tout emplacement hors fluide	1,50 €
	Tarif journalier par mètre linéaire tout emplacement avec fluide	2,00 €
Exposants (marché des potiers...)	Tarif pour 2 jours par stand, emplacement avec fluide, communication, gardiennage...	80,00 €
Commerce ambulants (type Camion d'outillage)	Tarif journalier tout emplacement hors fluide	80,00 €
Étalage Forains (Petits métiers : jeux d'adresses dont grues, tire-ficelle, casse-boite...) <i>Rectangulaire : Tarif X longueur de l'emplacement</i> <i>Circulaire : Tarif X (longueur + largeur de l'emplacement)</i>	Tarif journalier par mètre linéaire tout emplacement hors fluide	1,50 €
	Tarif journalier par mètre linéaire tout emplacement avec fluide	2,00 €

3 - STATIONNEMENT

Emplacement Camping-Car	Tarif pour 1 nuit hors fluide	4,00 €
Emplacement lieu de vie forains par caravane/camping	Tarif par jour avec fluide	15,00 €

4 - IMPRESSION DE DOCUMENTS

Impression document (Administrés de la commune)			RECTO	R/V
	Copie noir/blanc	A4	0,10 €	0,20 €
	Copie couleur		0,30 €	0,60 €
	Copie noir/blanc	A3	0,20 €	0,40 €
Copie couleur	0,60 €		1,20 €	
Impression document (Usagers hors commune)			RECTO	R/V
	Copie noir/blanc	A4	0,20 €	0,40 €
	Copie couleur		0,60 €	1,20 €
	Copie noir/blanc	A3	0,40 €	0,80 €
	Copie couleur		1,20 €	2,40 €

5 - LOCATION DE SALLE, lié à un événement (Albertine Sarrazin 80 personnes et autres salles)

	½ Journée (à partir de 14h jusqu'à 22h)	Journée (8h - 22h)	Caution	
Associations Matelloises (à but non lucratif)		GRATUIT (2/an puis 60€)	Location	350 €
			Ménage	100 €
Résidents et association à but lucratif Matellois	60€	100€	Location	350 €
			Ménage	100 €
Organisme extérieur		200€	Location	500 €
			Ménage	100 €

6 - LOCATION DE MATERIEL		
	Tarif unitaire journalier	Caution
Table	5,00 €	50 €
Chaise	1,00 €	10 €
Livraison du matériel <i>(Forfait livraison/enlèvement)</i>	30,00 €	

7 - ABONNEMENT A LA MÉDIATHÈQUE	
Abonnement annuel résident	10 € / personne
Abonnement annuel non-résident	18 € / personne
Jeunes (- 18 ans), étudiants, demandeurs d'emploi	Gratuit

8 - CANTINE/GARDERIE - ALSH			
BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES 2022			
Les tarifs de l'Accueil Périscolaire sont déterminés chaque année par délibération du Conseil Municipal			

Quotient familial (en Euros)	Journée	½ journée avec repas	½ journée sans repas
Moins de 400	10,00 €	8,00 €	5,00 €
De 401 à 600	10,50 €	8,25 €	5,25 €
De 601 à 800	11,00€	8,50 €	5,50 €
De 801 à 900	11,70 €	8,85 €	5,85 €
De 901 à 1050	12,60 €	9,30 €	6,30 €
De 1051 à 1200	13,50 €	9,75 €	6,75 €
De 1201 à 1350	14,40 €	10,20 €	7,20 €
De 1351 à 1500	15,00 €	10,50 €	7,50 €
De 1501 à 1650	15,50 €	10,75 €	7,75 €
De 1651 à 1900	16,00 €	11,00 €	8,00 €
Plus de 1900	17,00 €	11,50 €	8,50 €

2^{ème} enfant -10%

3^{ème} enfant -15%

Tarifs de l'Accueil de Loisirs Périscolaire des Matelles 3 – 11 ans
2021 – 2022

1 . Accueil du matin et du soir

Pour la garderie du matin et du soir, le tarif est modulé en fonction du quotient familial des familles.

QF < 1000 €	1000 € à 1700 €	QF > 1700 €
1,00 €	1,10 €	1,20 €

2 . Restauration scolaire

Le tarif par repas est modulé en fonction du quotient familial :

QF < 959 €	QF 960 à 1370	QF 1371 à 1900	QF > 1900	ADULTE
1,00 €	4,40 €	4,60 €	4,80 €	5,22 €

***Droit de place :** Toute occupation du domaine public à des fins privatives doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée préalablement à la Mairie.

Pour les emprises constatées sans autorisation préalable, les tarifs seront doublés et l'occupation sans autorisation du domaine public peut être sanctionnée pénalement (article R.116-2 du code de la voirie routière),

Exonération de redevance pour les occupations suivantes :

Occupation ou utilisation par des associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général,

Toute occupation du domaine public sans titre fera l'objet d'une indemnisation versée par l'occupant à la Mairie, compensant les revenus qu'elle aurait pu percevoir d'une occupation régulière.

Seuls les établissements de type café, brasserie, glacier, restaurant, peuvent installer une terrasse sur le domaine public.

Les différents types de terrasse :

- Les terrasses ouvertes strictes composées uniquement de tables, chaises et parasols,
- Les terrasses ouvertes aménagées composées de tables, chaises, parasols et dans certaines conditions d'un plancher et de paravents,
- Les terrasses fermées : véranda légère accolée à la cellule commerciale.

Le passage laissé pour la circulation des piétons ne devra jamais être inférieur à 1,50 m.